

# ECHO-GLAINOIS

Bulletin Municipal  
*Bulletin Municipal*  
n° 79



Avril - Mai - Juin 2016

## La Kermesse



### Sommaire

- VIE MUNICIPALE \_\_\_\_\_ 2
- VIE PRATIQUE \_\_\_\_\_ 5
- ÉTAT CIVIL \_\_\_\_\_ 7
- VIE ASSOCIATIVE \_\_\_\_\_ 7

# VIE MUNICIPALE

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 2016

## ➤ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CASTELBRIANTAIS : COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : ADOPTION D'UN ACCORD LOCAL

Le Conseil Communautaire a, dans sa séance du 8 mars 2016, adopté à l'unanimité l'accord local sur la représentation du Conseil Communautaire telle qu'exposée ci-dessous :

	Répartition des sièges du Conseil Communautaire
Châteaubriant	15
Erbray	4
Rougé	3
Soudan	3
Moisdon-La-Rivière	3
Issé	3
Saint Aubin des Châteaux	3
La Meilleraye de Bretagne	2
Louisfert	2
Saint Julien de Vouvantes	2
La Chapelle-Glain	2
Le Grand Auverné	2
Ruffigné	1
Villepôt	1
Noyal Sur Brutz	1
Fercé	1
Petit Auverné	1
Soulvache	1
Juigné Les Moutiers	1
TOTAL	51

Pour les 7 communes perdant un siège, le titulaire pourra être suppléé en cas d'absence par un conseiller communautaire suppléant et les 7 conseillers communautaires concernés par une perte de siège pourront continuer à siéger au sein des commissions communautaires auxquelles ils participaient avant et ce jusqu'à la fin du mandat en cours. Chaque conseil Municipal doit délibérer sur cet accord local avant le 1<sup>er</sup> avril 2016.

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2016

## ➤ ACQUISITION DE MATERIELS ALTERNATIFS - DEMANDE DE SUBVENTIONS

Mr le Maire propose au Conseil Municipal l'acquisition pour le service technique de matériels alternatifs, matériels innovants et respectueux pour l'environnement. Pour cet achat, il est proposé de retenir le devis de l'entreprise BIZEUL Roland d'Issé pour matériels à batterie Pellenc : Batterie Pellenc 1100 et débroussailleuse excelion 2000 livrée avec Pack tête City cut et Tête Tap cut pour un montant de 2 390.00 € H.T. et 2 868.00 € T.T.C.

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre du Contrat Régional Bassin Versant de la Vilaine (CRBV) 2014-2016, la commune de la Chapelle-Glain a la possibilité d'obtenir une aide financière pour cet achat (80 % du montant de l'acquisition).

### **Décision :**

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- décide de l'acquisition de matériels alternatifs,
- retient le devis BIZEUL pour un montant H.T. de 2 390.00 € et 2 868.00 € T.T.C.,
- sollicite dans le cadre du Contrat Régional Bassin Versant de la Vilaine (2014-2016) une aide financière auprès du Conseil Régional du Pays de la Loire à hauteur de 40 % du montant de l'acquisition ainsi qu'auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne à hauteur de 40 % du montant de l'acquisition.

## ➤ LOTISSEMENT DOMAINE DU PRIEURÉ : RÉSULTATS DE LA CONSULTATION POUR MAÎTRISE D'OEUVRE

Mr le Maire donne les résultats de la consultation pour la maîtrise d'œuvre. Sur les 4 bureaux d'études consultés, 3 ont fait une offre :

	ARRONDEL - Ancenis	2 LM La Haye Fouassière	CARUEL St Nazaire
Taux de rémunération	4.11 %	4.69 %	6.75 %
Mission de base	8 230.00 €	9 375.00 €	13 500.00 €
Bornage	1 150.00 €	1 000.00 €	2 000.00 €
Document Loi sur l'Eau	3 300.00 €	2 550.00 €	3 000.00 €
Montant H.T.	12 680.00 €	12 925.00 €	18 500.00 €
Montant T.T.C.	15 216.00 €	15 510.00 €	22 200.00 €

Après étude des offres (coût, délais), le Cabinet ARRONDEL est le mieux disant.

### **Décision :**

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal retient l'offre du Cabinet ARRONDEL, la mieux disante (12 680.00 € H.T. et 15 216.00 € T.T.C.) pour la mission de maîtrise d'œuvre pour l'extension du lotissement Domaine du Prieuré et autorise Mr le Maire à signer l'acte d'engagement avec le Cabinet ARRONDEL (Géomètres – Experts) d'Ancenis.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MAI 2016

## ➤ FUSION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CASTELBRIANTAIS ET DU SECTEUR DE DERVAL

Adopté à l'unanimité des membres de la commission départementale de la coopération intercommunale le 4 mars 2016, le schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) de Loire-Atlantique a été arrêté par le Préfet le 7 mars 2016.

Le SDCI a prescrit la fusion des communautés de communes du castelbriantais et du secteur de Derval au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Le projet défini du périmètre de fusion des communautés de communes du castelbriantais et du secteur de Derval est :

. au sein de la communauté de communes du castelbriantais : Châteaubriant – Erbray – Fercé – Grand-Auverné – Issé – Juigné-Les-Moutiers – La Chapelle-Glain – La Meilleraye-de-Bretagne – Louisfert – Moisdon-La-Rivière – Noyal-sur-Brutz – Petit-Auverné – Rougé – Ruffigné – Saint-Aubin-des-Châteaux – Saint-Julien-de-Vouvantes – Soudan – Soulvache – Villepôt.

. au sein de la communauté de communes du secteur de Derval : Derval – Jans – Lusanger – Marsac-sur-Don – Mouais – Sain-Vincent-des-Landes – Sion-les-Mines.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur le projet de périmètre de fusion.

### **Décision :**

Vote à main levée :

Votants : 13

Résultats : Pour la fusion : 13

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal donne un avis favorable au projet de périmètre de fusion des communautés de communes du castelbriantais et du secteur de Derval au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

## ➤ ADOPTION D'UNE CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CASTELBRIANTAIS ET PLUSIEURS DE SES COMMUNES MEMBRES POUR LA RÉALISATION D'UN AUDIT DES CONTRATS D'ASSURANCE.

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Castelbriantais, par délibération du 8 mars 2016, a approuvé la constitution de groupements de commandes pour la passation de marchés publics mutualisés entre la Communauté de Communes et d'autres communes membres et a donné délégation au bureau pour adopter les conventions de groupements de commandes à intervenir.

Dans une optique de mutualisation et de rationalisation des dépenses, la Communauté de Communes du Castelbriantais, ainsi que 14 communes de son territoire dont la commune de la Chapelle-Glain souhaitent diligenter un audit de leurs contrats d'assurance permettant d'analyser, précisément, la possibilité de passer un contrat d'assurances unique pour l'ensemble des collectivités.

Pour ce faire, les communes membres qui ont décidé de s'associer à cette démarche doivent délibérer pour adopter une convention créant un groupement de commandes qui permettra le lancement de ce marché public mutualisé.

### **Décision :**

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- décide d'adopter la convention constitutive d'un groupement de commandes avec la Communauté de Communes du Castelbriantais et des communes membres pour la réalisation d'un audit des contrats d'assurance,
- autorise Mr le Maire à signer la convention.

## ➤ EGLISE : RAPPORT DE VISITE TECHNIQUE PAR LES ETABLISSEMENTS BODET

Mr le Maire fait part au Conseil Municipal du rapport de visite technique établi par les Etablissements BODET. L'entreprise BODET a effectué le 8 avril 2016 des travaux sur l'église Saint Pierre et Saint Paul de la Chapelle-Glain :

- remplacement de la partie électrique du cadran de l'horloge côté droit,
- synchronisation,
- remplacement de la bobine de l'électro-tintement de la cloche n°1, avec redresseur,
- entretien contrôle et vérification de l'installation suivant contrat (3 volées, 3 tintements, 2 cadrans, 1 boîte 6),
- remplacement de la carte VX de la cloche 1 (660 € H.T.).

Au cours de leur intervention, les établissements BODET ont constaté les anomalies suivantes :

- altération de bois du beffroi,
- mouton fendu cloche 1 avec jeu dans les axes, mouton cloche 3 altéré, base travée extérieure cloche 2 et 3 en mauvais état,
- abat-sons en mauvais état (risque de chute) côté sud,
- grillage défectueux, problèmes de volatiles dans le clocher,
- moteur tintement cloche 2 H.S.

Suite à ces constatations, les établissements BODET proposent un audit de l'installation campanaire.

### Eglise : Audit installation campanaire :

#### *Exposé :*

Au cours de leur intervention sur l'église Saint Pierre et Saint Paul de la commune de la Chapelle-Glain, les Etablissements BODET ont constaté diverses anomalies au niveau des cloches de l'église.

Afin de solutionner ces différents désordres, les établissements BODET proposent à la commune la réalisation d'un audit de l'installation campanaire pour un coût de 460.00 € H.T.

#### *Décision :*

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- décide de réaliser un audit de l'installation campanaire de l'église,
- accepte le devis des Etablissements BODET qui s'élève à 460.00 € H.T. et 552.00 € T.T.C. pour cet audit,
- autorise Mr le Maire à signer la commande de l'audit.

## ➤ ACQUISITION D'UN FOUR DE BOULANGERIE - RÉSULTATS DE LA CONSULTATION

Le four de la boulangerie qui appartient à la commune est aujourd'hui obsolète. Aussi, il convient de le renouveler. Pour rappel, le conseil municipal a voté la somme de 60 000 € au budget primitif 2016 pour son renouvellement. Pour l'acquisition d'un four neuf, trois fournisseurs ont été consultés.

Les résultats de la consultation sont donnés :

FOURNISSEURS	Dépose et Repose d'un four	Option non prévu dans chiffrage	Option prévu dans chiffrage
	Offre de base € TTC		
Ent. Bourmaud - Nantes	63 138.00	2 573.64	
Ent. CS Dépann et matériels – Angers	55 908.54	-----	2 144.70
Ent. Pro Service Equipement – La Chapelle-Sur-Erdre	64 527.00 €	2 573.64	

L'option correspond à :

- programmeur de mise en route,
- économiseur de puissance modulable,
- étage équipé d'un oura pour un étage,
- kit filtre pour un étage.

Le Conseil Municipal est invité à délibérer.

#### *Décision :*

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- décide de l'acquisition d'un nouveau four de boulangerie,
- retient l'offre du fournisseur CS Dépann et Matériels de Notre Dame d'Allençon qui s'élève à 46 590.45 € H.T. et 55 908.54 € T.T.C. pour l'acquisition d'un four à soles 2 voies 4 étages,
- autorise Mr le Maire à signer le bon de commande.

N.B. : pour l'acquisition du four de boulangerie, la commune a prévu de réaliser un emprunt de 60 000 €. En accord avec le boulanger, il est prévu de réévaluer son loyer commercial (en fonction du coût et de la durée de l'emprunt). Installation du four début Juillet 2016

## ➤ INSTALLATION D'UN FOUR : TRAVAUX D'ELECTRICITÉ

Pour l'installation du four des travaux d'électricité doivent être réalisés. Il vous est proposé d'accepter l'offre de l'entreprise EPRB la Chapelle-Glain qui s'élève à 4 135.43 € H.T. et 4 962.51 € T.T.C. dont :

- modification alimentation électrique : 2 187.71 € H.T. et 2 625.25 € T.T.C.
- alimentation four : 1 947.72 € H.T. et 2 337.26 € T.T.C.

Le Conseil Municipal est invité à délibérer.

### **Décision :**

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- accepte le devis de l'entreprise EPRB qui s'élève à 4 135,43 € H.T. et 4 962,51 € T.T.C. pour la modification alimentation électrique et l'alimentation du four (travaux d'investissement – opération d'équipement : four de boulangerie).

## ➤ ACQUISITION MATERIEL DE SPORT : 4 PANNEAUX DE BASKET

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- décide, pour la salle de sports communale, l'acquisition de 4 panneaux de basket,
- accepte le devis de Casal Sport de Rezé qui s'élève à 807.00 € H.T. et 1 030.40 € T.T.C. pour l'acquisition de 4 panneaux basket et 4 cercles de basket antivandalisme.

## ➤ CIMETIERE : TRAVAUX DE RESTRUCTURATION ADMINISTRATIVE ET PHYSIQUE DU CIMETIERE COMMUNAL

Dans le cimetière communal, des emplacements de concessions de terrains sont à l'abandon et d'autres concessions ne sont pas renouvelées depuis des années. De même, le plan du cimetière communal ainsi que le registre des concessions ne sont plus aux normes. Pour une meilleure gestion du cimetière communal, Mr le Maire propose de lancer des travaux de restructuration administrative et physique du cimetière communal.

Pour ces travaux, Mr le Maire propose l'offre du groupe ELABOR qui s'élève à 10 453.00 € H.T. et 12 543.60 € T.T.C. pour les réalisations suivantes :

- reprise ou régularisation des tombes en terrains communs « RRTC » (jusqu'à 80 tombes) avec assistance suivi de procédure 1 an date de commande incluse pour un montant H.T. de 2 324.00 € correspondant à la phase n°1,
- inventaire terrain cimetière (ITC) avec plans, règlements, classeurs alphanumériques, documents de gestion au quotidien et méthode de gestion pour un montant H.T. de 5 769.00 € correspondant à la phase n°1,
- la saisie des concessionnaires (SDC1) sur les tombes visées par la RRTC pour un montant H.T. de 2 360.00 € correspondant à la phase n°1.

L'assistance juridique et conseils pour un an date de commande et le forfait déplacement sont offerts.

Le Conseil Municipal est invité à délibérer.

### **Décision :**

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- décide de lancer des travaux de restructuration administrative et physique du cimetière communal,
- accepte l'offre du groupe ELABOR qui s'élève à 10 453.00 € H.T. et 12 543.60 € T.T.C. et qui correspond aux travaux de la phase n°1 cités ci-dessus,
- autorise Mr le Maire à signer le devis (travaux en investissement – opération d'équipement : cimetière).

## **VIE PRATIQUE**

### **BIBLIOTHEQUE**

Pendant les vacances d'été la bibliothèque sera ouverte seulement le 1<sup>er</sup> dimanche du mois et fermée le samedi

### **AMENAGEMENT DE VOIRIE RUE DE L'ECOLE**

Un nouveau marquage au sol est mis en place depuis lundi 13 juin 2016 dans la rue de l'école : des lignes jaunes continues interdisant le stationnement de chaque côté de la route. Deux parkings sont à votre disposition.

Je vous rappelle que nous devons aussi appliquer les consignes de sécurité applicables dans les établissements relevant du ministère de l'Education Nationale.

Sachant que vous comprendrez l'intérêt de ces **règles pour la sécurité de vos enfants**, je vous demande de les respecter.

La Directrice - Nathalie BEDOUET

## BONS DE FOURNITURES SCOLAIRES

Le montant de la participation annuelle de la commune aux fournitures scolaires est de **22 €**, par élève âgé de moins de 16 ans ou ayant 16 ans dans l'année, scolarisé en secondaire ou technique. **La remise des bons s'effectuera à compter du 11 juillet 2016.**

## LES CARTES DES TRANSPORTS SCOLAIRES

Les cartes de transport des élèves et les gilets jaunes pour les nouveaux inscrits, ainsi que les horaires pour la rentrée 2016/2017 **seront disponibles en Mairie à partir du 29/08/2016.**

## ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Pour les inscriptions ou les réinscriptions, vous devez venir compléter un dossier à la Mairie **avant le 22 juillet 2016**

## MULTISPORTS

### Multisports à La Chapelle-Glain

**Intervenant :** Aël DERVAL

**Lieu :** Salle des sports – La Chapelle-Glain

Les inscriptions s'effectuent sur internet, sur le site : [www.loire-atlantique.fr](http://www.loire-atlantique.fr)

**Contact :** Aël DERVAL 06 86 45 82 93

## CHIENS EN DIVAGATION

Il faut surveiller vos animaux de manière qu'ils ne soient pas considérés comme en état de divagation. La divagation des animaux est prévue et réprimée par deux textes du code pénal.

La répression de la divagation a pour but de prévenir les dommages matériels ou humains que pourraient causer des chiens laissés sans surveillance.

## OPERATION TOUTES POMPES DEHORS 2016

Le poids total de chaussures usagées qui a été collecté par vous tous pour cette Opération Toutes Pompes Dehors 2016 est de 64.85 tonnes soit 3.5 tonnes de plus que l'année dernière.

**BRAVO et MERCI à chacun d'entre vous sans qui ce résultat serait impossible !**

## ASSOCIATION AIDE A DOMICILE POUR TOUS

Suite au déménagement de notre agence de Nozay, nous souhaitons mettre à jour les informations de ADT 44 85.

**ADT 44 85 – 1 rue Marie Curie, Pôle Pré Saint Pierre – 44170 NOZAY**

**Permanence téléphonique : 8h30 à 18h 02.40.51.91.17**

## SYNDICAT DU BASSIN VERSANT DU DON

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, les communes n'auront plus le droit d'utiliser des pesticides dans les lieux publics et notamment sur les trottoirs. De plus, le désherbage qu'il soit chimique ou alternatif, ne doit plus constituer la seule et l'unique solution en présence de végétation spontanée. D'une manière générale, il existe de nombreux sites dans une commune où l'on peut laisser s'épanouir la végétation spontanée tout en la contrôlant.

Quelques exemples :

- Si l'herbe colonise des joints sur un trottoir, le piétinement régulier servira sur la majorité de la surface à contenir la pousse des adventices. Et, selon les zones, on peut laisser la végétation se développer un peu plus et contenir sa pousse à l'aide d'une intervention mécanique de temps en temps (tonte, fauchage...)
- Trottoir enherbé : le passage régulier des piétons suffit souvent à limiter la pousse des adventices. Le reste de l'entretien pourra se faire ponctuellement avec une tondeuse.

Afin de mettre en avant les changements de pratiques de la commune et d'alerter les habitants, des panneaux de sensibilisation vont fleurir plusieurs communes.

Pour tous renseignements complémentaires : Delphine FORESTIER 02.40.79.51.46 – [delphine.forestier@syndicatdudon.fr](mailto:delphine.forestier@syndicatdudon.fr)

La FDGDON 44 interviendra chez les particuliers préalablement inscrits auprès de la Mairie (lutte collective) et sur les espaces verts publics, afin d'en limiter la prolifération. Les personnes souhaitant bénéficier d'une intervention doivent se faire connaître auprès de la mairie avant le 2 septembre 2016.

Une fiche d'information précisant le coût du traitement leur sera remise lors de l'inscription.

**Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la FDGDON 44 au 02.40.36.83.03  
ou consulter le site : [www.fgdgon44.fr](http://www.fgdgon44.fr)**

## ***ETAT-CIVIL***

### **NAISSANCE**

- **CORREIA PINTO** Lorenzo né le 30/03/2016 à CHATEAUBRIANT

### **MARIAGE**

- **BOUCHET** Sylvain et **BLIVET** Élodie mariés le 9 Avril 2016

### **DECES**

- **DUPIN Alain** décédé le 13/04/2016 à LA CHAPELLE-GLAIN – 55 ans
- **BONNET Daniel** décédé le 28/05/2016 à CHATEAUBRIANT – 80 ans
- **POMMIER Laurent** décédé le 06/06/2016 à LA CHAPELLE-GLAIN – 51 ans

## ***VIE ASSOCIATIVE***

### **LE RELAIS ACCUEIL PROXIMITÉ**

#### **Le RAP : un rendez-vous à ne pas manquer :**

« LES PORTES OUVERTES » le vendredi 16 septembre 2016 à la salle municipale (route d'Erbray), au Petit Auverné .  
Ce moment convivial est l'occasion de découvrir de multiples activités ( rando, couture, photo, cuisine, informatique, vendredi détente etc). Chacun, petit et grand peut y trouver son bonheur !  
Vous pourrez ensuite vous inscrire aux activités choisies.

#### **La randonnée : une activité bienfaitante**

La randonnée ne manque pas d'atouts, outre son côté convivial elle permet de se maintenir en bonne santé. C'est l'occasion de découvrir notre patrimoine et de profiter de notre environnement.

Une sortie est organisée tous les mardis après-midi de 14 h à 17h.

Départ au RAP du Grand Auverné.

Différents rythmes sont proposés

- Une marche sportive, le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois.
- Une marche d'environ 9 kms, le 3<sup>ème</sup> mardi de chaque mois.
- Une marche d'environ 4/5 kms, à allure modérée 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardi.

Elle se termine autour d'un goûter apporté à tour de rôle par un des participants.

#### **« Le vendredi détente » : une activité conviviale et ludique**

Vous souhaitez rencontrer des personnes, vous détendre, vous amusez ou échanger :

Selon la météo et le goût de chacun, vous pourrez jouer à la pétanque, aux palets ou encore à la belote , scrabble etc, et ainsi partager de bons moments.

Cette activité s'adresse aussi bien aux hommes qu'aux femmes, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredi du mois de 14h30 à 16h30 au RAP du Petit Auverné. Elle se termine autour d'un goûter partagé.

**Relais Accueil Proximité, 7, rue Sophie Trébuchet, 44670 Petit Auverné**

**Tél : 02 40 55 59 32**

**Email : [rap.relais-accueil-proximite@orange.fr](mailto:rap.relais-accueil-proximite@orange.fr)**

**Site internet : [rap-relais-accueil-proximite.fr](http://rap-relais-accueil-proximite.fr)**

## MULTISPORTS ADULTES



Session de multisports amateur, les Mardis de 20h à 21h30

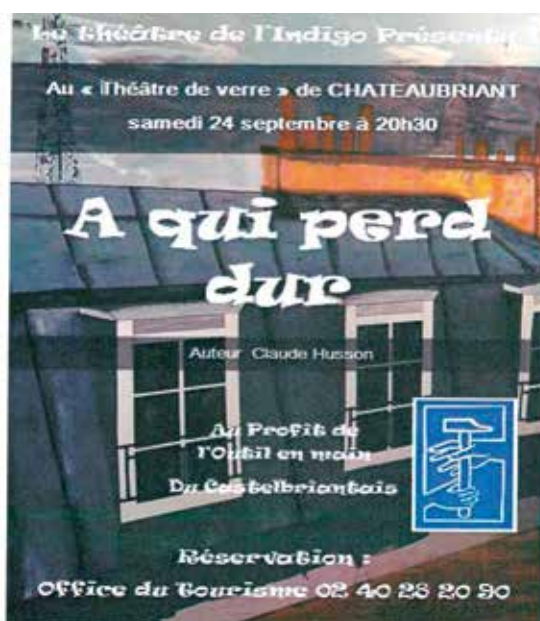
Salle annexe de Saint Julien de Nouvantes

Ludovic Dupont 06 43 41 30 92

Sébastien Goujon 06 12 17 62 73

*Adhésion 20€*

## L'OUTIL EN MAIN



***Enfant de – 12 ans : 5 euros et Adulte : 10 euros***  
***Réservation auprès de Gérard GUILLEMOT au 02.40.55.56.25***

## DATES A RETENIR

- 21/07/2016: Pique-nique du Club de l'Amitié
- 31/07/2016 : Concours de palets au plan d'eau organisé par le foyer des jeunes
- 17/09/2016 : Soirée du CAVUSG
- 22/09/2016 : Repas du Club de l'Amitié au Relais-Glainois
- 02/10/2016: Repas communal offert aux personnes de 70 ans et +
- 14/10/2016 : Tonus du CAVUSG
- 22 et 23/10/2016 : Concours de belote du Club de l'Amitié

\*\*\*\*\*  
***Pour le prochain bulletin municipal, vos articles sont à déposer  
avant le 15 septembre 2016***

***Au secrétariat de la Mairie ou par mail : [comunelachapelleglain@wanadoo.fr](mailto:comunelachapelleglain@wanadoo.fr)***